



Normandie



Le Pays d'Auge



■ GONNEVILLE-SUR-MER

Un site internet flambant neuf et plus fonctionnel pour la commune

La commune de Gonneville-sur-Mer dispose désormais d'un tout nouveau site internet.

Cela faisait plusieurs mois que le site internet de la commune de Gonneville-sur-Mer était en cours de restauration. « Après deux bons mois de travail », comme l'explique Danièle Hodot Parisot, adjointe en charge de la communication, il est désormais terminé et accessible. « Grâce à une structure entièrement repensée, ce nouveau site se veut plus clair et plus accessible. La page d'accueil permet désormais de valoriser les grandes rubriques de notre commune voire au-delà. Nous avons à cœur de répondre aux attentes des visiteurs. L'accès à l'information municipale et à ses services est essentiel ».

Chaque visiteur, par le biais de différents onglets, pourra



Danièle Hodot Parisot présentant le nouveau site internet aux élus : www.gonnevillesurmer.fr

trouver des informations en termes d'histoire, patrimoine, vie économique et sociale (associations, entreprises), hébergement (camping, gîtes, chambres d'hôtes), restauration, agenda des manifestations, communication (revue de presse, bulletins municipaux), vie locale (élus, commissions, conseil municipal), documents administratifs tels

que le PLU, démarches administratives en ligne, ordures ménagères, tri sélectif, chemins de randonnées, sans oublier l'intercommunalité Normandie Cabourg pays d'Auge, la météo et les marées.

« Nous espérons que les visiteurs apprécieront la navigation et que le site sera régulièrement visité pour

se tenir informé des projets, initiatives et nouveautés de notre commune », de souhaiter l'élue qui souligne que « le nouveau site web sera régulièrement mis à jour ».

■ PRATIQUE

www.gonnevillesurmer.fr